

(1 Jean, V, 20, 21. 2 Jean.)

l'expression de Calvin, on peut la toucher à la main; tandis que, selon l'Écriture, il n'y a de péché mortel que celui contre le Saint-Esprit. D'un autre côté, ces docteurs-là mettent au rang des péchés veniels (pardonnables) tous ceux qui ne paraissent pas, qu'on ne voit pas, les sentiments les plus coupables, les convoitises les plus horribles. Ils ont dénaturé la notion biblique du péché, tout comme celle de l'expiation par le seul sang de Jésus-Christ. — Demanderait-on pourquoi le Saint-Esprit, parlant par l'apôtre saint Jean, nous dit de ne pas prier pour le péché à mort, tandis qu'ailleurs il nous est dit de prier pour tous les hommes (1 Tim., II, 1)? Nous pensons : 1^o que Dieu a le droit de tenir un tel langage; il ne doit le salut à personne; s'il fait une exception à l'égard du péché contre le Saint-Esprit, il a ses raisons pour cela; il n'appartient pas à l'homme de lui en demander compte; 2^o comme nous l'avons dit plus haut, le péché ou le blasphème contre le Saint-Esprit est irrémissible, et nous ne devons pas prier pour ce péché-là, parce qu'il ferme la voie du salut; 3^o le Seigneur a voulu nous inspirer une profonde horreur pour ce péché.

² Nous savons maintenant quel est le péché à mort. Aussi longtemps qu'un frère n'a pas rejeté la foi, nous devons prier au sujet de ses péchés; il est des péchés, des chutes dont on peut se relever; prions au sujet de ces fautes-là (Jacq., V, 19, 20). Tout en ayant une crainte salutaire, et en travaillant à no-

tre sanctification avec tremblement, ne nous laissons pas entraîner à cette angoisse, à ce désespoir qu'éprouvent les âmes qui perdent de vue la croix de Christ (1 Jean, II, 1, 2). Les personnes qui ont commis le péché à mort, n'éprouvent rien de semblable: leur endurcissement est total; en rejetant, en outrageant Celui qu'elles avaient connu, en péchant volontairement, elles s'éloignent de Celui qui aurait pu les sauver; il n'y a point pour elles de sacrifice expiatoire, puisqu'elles nient celui qui seul est possible, et il ne leur reste qu'une attente terrible de jugement et l'ardeur d'un feu qui doit dévorer les adversaires (Héb., X, 27). — Telle n'est pas la position du fidèle, qui, tout en s'attachant à la croix, bronche en plusieurs choses (Jacq., II, 2). Un regard sur Jésus le relève; une prière à son Père céleste lui donne des forces nouvelles.

³ Il ne pratique plus le péché; le péché n'est plus son élément, le milieu dans lequel il vit. Il veille sur lui-même, et, par la foi, il remporte la victoire sur Satan (1 Jean, V, 4, 5).

Nous, qui sommes nés de nouveau, nous avons la conscience de notre état d'adoption; nous savons que, par l'effet de notre nouvelle naissance, nous appartenons à Dieu, que nous remportons la victoire sur le péché, que le monde (les inconvertis) vit d'une tout autre manière, et que nous pouvons nous séparer de lui pour vaincre le péché et Satan.

VERSET 20. Or, nous savons que le Fils de Dieu est venu, et qu'il nous a donné l'intelligence pour connaître le véritable, et nous sommes dans le véritable, dans son Fils Jésus-Christ; celui-ci est le Dieu véritable et la vie éternelle. — **21.** Petits enfants, gardez-vous des idoles. Amen !

¹ L'apôtre résume, en quelques mots, tout le contenu de son épître : a) le Fils de Dieu est venu; b) nous le connaissons pour ce qu'il est, pour le Dieu véritable et la vie éternelle; c) vivez dans son œuvre, et ne donnez pas votre cœur à des idoles, quelles qu'elles soient. —

Ainsi, la manifestation du Fils de Dieu Sauveur, la foi en Lui, la sainteté, sont les trois points généraux qu'il vient d'exposer, et que tout chrétien doit avoir constamment devant les yeux et dans son cœur.

2 JEAN.

Dans aucune de ses épîtres, Jean ne prend le titre d'apôtre qui lui appartient. Ici il s'appelle simplement l'ancien, soit parce qu'en effet il était ancien (presbyteros), selon l'institution de Dieu, soit à cause de son âge avancé. Il adresse

cette courte lettre à une femme chrétienne, dont nous ne connaissons ni le nom ni la demeure; probablement elle habitait dans une Eglise assez éloignée d'Ephèse, où séjournait alors l'apôtre.

Après une salutation, qui se fonde sur ce que cette femme marche dans la vérité, l'apôtre exprime sa joie de ce que quelques-uns des enfants de cette chrétienne vivent selon l'Evangile; il l'exhorte à mettre de plus en plus en pratique le commandement relatif à l'amour, auquel Jésus a donné une force toute nouvelle, à se garder de tomber dans l'erreur de ceux qui n'iaient la venue de Jésus-Christ en chair, à ne pas les recevoir chez elle, à ne pas les saluer comme des chrétiens ou des frères, car ce serait participer à leurs mauvaises œuvres.

Il espère avoir la joie de visiter cette dame et de lui dire avec plus de détails beaucoup d'autres choses qu'il préfère ne pas lui écrire.

3 JEAN.

Cette épître est adressée à Caius ou Gaius, bien-aimé disciple de Jean. On ignore si c'est le même dont il est fait mention dans Actes, XIX, 29; XX, 4. 1 Cor., I, 44. Rom., XVI, 23. Ce nom était fort commun dans l'empire romain. Quel que soit ce personnage, nous voyons que c'était un chrétien fervent, hospitalier envers les frères, surtout envers ceux qui voyageaient pour répandre la vérité. Tandis que Caius se distinguait à cet égard, Diotrephe, qui sans doute appartenait à la même Eglise, était orgueilleux, visait à la première place parmi les frères, se montrait jaloux et intolérant. Caius est exhorté à ne pas suivre un aussi mauvais exemple. — Il y avait aussi dans cette congrégation un autre frère, nommé Démétrius, à qui l'apôtre rend un excellent témoignage. Ce contraste entre Diotrephe d'un côté, et Caius et Démétrius de l'autre, est frappant : il nous apprend que dans une même Eglise, sous la direction du même apôtre, les esprits et les cœurs étaient bien divers. Malheureusement Diotrephe a eu beaucoup d'imitateurs. Rappelons-nous-en et suivons le précepte qui nous est ici donné : « N'imité pas le mal, mais imite le bien. »
